



CONVOCATION

L'Assemblée primaire de Port-Valais est convoquée le

Mardi 17 juin 2025 à 20h00

à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour

1. Ouverture de séance
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la séance du 24 février 2025
 - a. Lecture du procès-verbal
 - b. Approbation du procès-verbal
4. Comptes 2024
 - a. Présentation des comptes
 - b. Rapport de la fiduciaire
 - c. Approbation des comptes
5. Nomination de l'instance de révision pour la période législative
6. Règlement Communal d'Organisation (RCO) - Présentation
7. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2024 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Ils peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions
de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.